



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2023-2024  
**PROCÈS-VERBAL**  
 Séance ordinaire du 21 février 2024

<input checked="" type="checkbox"/> Alexandre Chabot, président	<input checked="" type="checkbox"/> Salima Dewany, directrice
<input checked="" type="checkbox"/> Umberto Cicchetti, vice-président	<input checked="" type="checkbox"/> Yvane Morin, enseignante
<input checked="" type="checkbox"/> Amélie Fugère, membre parent Représentant au comité de parent	<input checked="" type="checkbox"/> Natalie Maltais, enseignant
<input type="checkbox"/> Sophie St-Pierre, membre parent	<input checked="" type="checkbox"/> Yasmeen Pilon, enseignante
<input checked="" type="checkbox"/> Joannie Langlois, membre parent Substitut au représentant au comité de parent	<input checked="" type="checkbox"/> Katherine Bissonnette, personnel de soutien
	<input checked="" type="checkbox"/> Kim Tremblay, enseignante et secrétaire
<input checked="" type="checkbox"/> Membre présent <input type="checkbox"/> Membre absent	

	SUJET	No. RÉOLUTION
1.	<b>Présences et quorum</b> Début de la rencontre à 18 h 38 Nous avons le quorum.	Constat
2.	<b>Adoption de l'ordre du jour</b> L'ordre du jour est proposé par Mme Amélie Fugère et adopté à l'unanimité.	Adoption CE-23-0221-01
3.	<b>Parole à l'assistance</b> Il n'y a aucune assistance.	Information
4.	<b>Adoption du procès-verbal du 29 novembre 2023</b> L'adoption du procès-verbal du 29 novembre 2023 est proposée par Umberto Cicchetti et adoptée à l'unanimité.	Adoption
5.	<b>Suivis du procès-verbal du 29 novembre 2023</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Auclair en neige : sorties en 3<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup></b> Bravo à Mme Yvane et sa stagiaire pour avoir permis la sortie au Forestier. Merci aux parents bénévoles qui ont contribué au succès de ces journées!</li> <li>• <b>Rencontre extraordinaire pour l'adoption du PÉ :</b> Les membres retiennent la date du 20 mars, 19 h pour une rencontre extraordinaire pour l'adoption du PÉ 2023-2027. Un rendez-vous TEAMS sera envoyé à tous par la directrice.</li> <li>• <b>Code de vie : cellulaire en classe</b> Clarifications : Interdiction des cellulaires en classe pour les élèves. Le personnel de l'école est autorisé à confisquer au besoin les appareils. Le personnel de l'école peut quant à lui utiliser le cellulaire seulement lorsqu'il n'est pas en présence élève.</li> </ul>	Information  Décision  Information

6.	<p><b>Correspondance</b> M. Chabot explique la consultation en cours au sujet des 2 points suivants.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Composition d'un CÉ</b></li> <li>• <b>Critères de sélection des directions d'établissement</b></li> </ul> <p>Les membres doivent faire parvenir leurs commentaires au président. Nous y reviendrons à la prochaine rencontre.</p>	Information
7.1	<p><b>Services aux élèves et plan de rattrapage</b></p> <p>Mme Dewany nous informe que les services d'accompagnement ont été bonifiés comme suit après consultation du comité EHDAA de l'école :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 5 jours</li> <li>- 4 jours</li> </ul> <p>Aucune question n'est soulevée par les membres sur le plan de rattrapage; aucun parent de l'école ne l'a fait non plus.</p> <p>Par ailleurs Mme Dewany nous informe que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mme Julie Trottier (602) et Mme Karell Frenette (606) sont en arrêt de travail. Elles ont été remplacées dès le lendemain par Mme Amélie Bourgeois et Mme Patricia Telford.</li> <li>- Une subvention de 3000 \$ a été obtenue via la Fondation Desjardins pour un projet en mathématique soumis par l'enseignante-orthopédagogue.</li> </ul> <p>Il durera 9 semaines, à compter de la relâche et aura lieu tous les mercredis matin; environ 18 élèves du 2<sup>e</sup> cycle ont été ciblés pour une consolidation des notions de base en maths. Mme Nathalie Boyer, enseignante retraitée, sera la personne en charge du projet.</p>	Information

<p>7.2</p>	<p><b>Bilan financier 20230-2024</b></p> <p>Mme Dewany présente les états financiers au 30 juin 2023.</p> <p><b>Explication des postes :</b>  384 : activités de financement – non « ponctionné » par le centre scolaire.</p> <p>388 : Revenus et dépenses payées par les parents pour les activités, matériel, sorties, etc. - Reste toujours à l'école - non « ponctionné » par le centre scolaire.</p> <p>386 : Services de garde</p> <p>389 : Budget de fonctionnement, allocations, etc.</p> <p><b>Poste 384 :</b> Surplus de 19 793 \$</p> <p><b>Poste 388 :</b> Déficit de 4316 \$</p> <p><b>Poste 386 :</b> Déficit de 170 268 \$  Ce déficit s'explique en grande partie avec la situation de la COVID qui nous a laissé en déficit depuis au moins 4 ans (en cumul).</p> <p>Nos effectifs au SDG ne suffisent pas à couvrir les frais fixes depuis des années. Les déficits s'expliquent également par le fait que les revenus sont insuffisants par rapport aux dépenses, que le ratio du personnel doit être maintenu mais pas suffisamment d'élèves qui fréquentent notre SDG.</p> <p>Exemples de dépenses sur lesquelles nous n'avons pas de contrôle :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Éducatrices d'expérience à une échelle salariale élevée</li> <li>- Nouvelles règles conventionnées (2 éducatrices pour ouvrir, 2 pour fermer); ce qui a un impact sur les dépenses de salaires.</li> </ul> <p>Il est à noter que le montant des frais de surveillance du dîner ne revient pas au service de garde.</p> <p><b>Poste 389 :</b> Surplus de 270 106\$. L'exercice financier de l'année a été en déficit de 16 108 \$; le surplus s'explique par les sommes dédiées non dépensées des dernières années.</p> <p>Sur proposition de M. Umberto Cicchietti, il est résolu à l'unanimité d'approuver le bilan financier de 2022-2023.</p>	<p>Approbation  CE-23-0221-02</p>
<p>7.3</p>	<p><b>Principes d'encadrement 2024-2025</b></p> <p>Mme Dewany propose de maintenir les principes tels quels pour une 3<sup>e</sup>année consécutive.</p> <p>Sur proposition de Mme Amélie Fugère, appuyée par Mme Joannie Langlois il est résolu à l'unanimité d'approuver les principes d'encadrement pour 2024-2025 .</p>	<p>Adoption  CE-23-0221-03</p>



	<p>Un nouvel élément sur la politique de transports du CSSTL est ajouté tel quel dans le document de l'école afin d'attirer l'attention des parents pour cette première année d'application.</p> <p>Sur proposition de Mme Katherine Bissonnette et appuyé par Mme Amélie Fugère et il est résolu à l'unanimité d'approuver les Politiques et règlements du SDG pour 2024-2025.</p>	
8.	<p><b>Parole au représentant du Comité de parents</b></p> <p>Les notes de la dernière rencontre du comité seront transmises par courriel aux membres du CÉ.</p>	Information
9.	<p><b>Parole aux représentants du personnel enseignant</b></p> <p><b>Activités-école</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Comité culturel : une activité de création d'instruments de musique faits à partir de matières recyclées a été organisée en guise de récompense (Système Auclair). Les élèves ont présenté un spectacle orchestré par M. Sylvain Grenier de la compagnie Créason. Ce fut un grand succès, les élèves ont participé activement à ces deux activités créatrices.</li> <li>o Spectacle de cirque avec les harmonies en décembre : organisé par Mme Mélanie Fournaise, Mme Julier Trottier, M. Éric Goulet et M. Marc-André Decelles. Un franc succès pour cette présentation qui a demandé une organisation extraordinaire.</li> <li>o Auclair en neige maintenu pour les 3<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> : journées merveilleusement bien organisées par Mme Yvane Morin et sa stagiaire, Mme Léa Duval</li> </ul> <p>À venir avant la relâche scolaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Semaine de la persévérance scolaire</li> <li>o Système Auclair : Célébration des efforts – Activité cache-cache</li> <li>o Semaine de reconnaissance du personnel de l'école</li> <li>o Semaine des Sciences et de la Technologie : La semaine des Sciences aura lieu du 18 mars au 22 mars. Chaque niveau doit organiser une activité de science à présenter aux autres élèves.</li> </ul> <p><b>En éduc. :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Bienvenue à Mme Léa Duval, stagiaire pour une durée de 12 semaines.</li> <li>o Tournoi de volleyball école : 9 février</li> <li>o Préparation du Vélo tour qui se déroulera au mois de mai.</li> </ul> <p><b>En harmonie. :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Camp musical durant la pédagogie du 9 février : organisé par M. Marc-André Decelles. Encore une fois, une organisation incroyable de notre enseignant de musique et des élèves contents de leur expérience.</li> </ul> <p><b>3<sup>e</sup></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Sortie au Forestier très appréciée.</li> </ul>	Information

	<p><b>4<sup>e</sup></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Sortie au biodôme et au planétarium : La sortie s'est très bien passée, les élèves ont apprécié leurs découvertes.</li> <li>o Lecture à l'Orée-du-Bois : activité de lecture de contes</li> </ul> <p><b>6<sup>e</sup></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Recommandations pour les programmes particuliers au secondaire (PPS)</li> <li>o Photos de finissants qui approchent, confection de l'album des finissants.</li> <li>o Présentation à venir de l'école des Découvreurs.</li> </ul>	
9.	<p><b>Parole aux représentants du personnel de soutien</b></p> <p>Nous souhaitons la bienvenue à une nouvelle éducatrice, Mme Sophie Martin.</p> <p>Bienvenue également à la nouvelle stagiaire de Mme Guylaine Chiasson qui sera présente les mardis et les mercredis pour une durée de 8 semaines</p>	
10.	<p><b>Varia</b></p> <p>Aucun</p>	
11.	<p><b>Levée de la séance</b></p> <p>Considérant de l'épuisement des points à l'ordre du jour, la levée de la séance est proposée à 20h30 par Mme Yvane Morin secondée à l'unanimité.</p>	<p>Adoption CE-23-0221-05</p>

Date de signature : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Kim Tremblay  
**Secrétaire du CÉ**

\_\_\_\_\_  
Alexandre Chabot  
**Président du CÉ**

\_\_\_\_\_  
Salima Dewany  
**Directrice**